

# Spécial Communauté haïtienne du Canada



## Etre infirmière haïtienne au Québec

Par **Rolande Gilles et Marie José Guerrier**

La fin des années 60 et le début des années 70 ont apporté d'immenses changements au Québec. L'état québécois prend en charge l'Éducation et la Santé. Concernant la santé et le nursing en particulier, il faut se rappeler la réforme de l'éducation et la couverture de l'assurance maladie pour tous les québécois. La réforme de l'assurance maladie a eu pour conséquence l'accès de tous aux soins de santé. L'avènement de la carte d'assurance maladie appelée "Castonguette" permet l'accès aux soins de santé gratuits à tout un chacun, créant par le fait même une forte demande de soin. Il s'en est suivi une grande affluence dans les hôpitaux vers les services d'urgence et les cliniques externes.

Parallèlement, le Québec entreprend, dans le cadre de sa réforme de l'éducation, un nouveau programme de formation des infirmières, qui, dès 1968, change d'orientation. En effet, l'enseignement post-secondaire se donne non plus dans les hôpitaux mais au niveau des CEGEP (collège d'enseignement général et professionnel), calqué sur le modèle des collèges américains. Il a fallu alors « importer » des infirmières formées à l'étranger. Qu'en était-il des infirmières québécoises ? Un peu d'histoire nous apprend que leur nombre était nettement insuffisant. L'émancipation de la femme ne touchait pas le milieu rural. De plus, d'aucuns pensaient que la gente féminine était juste bonne à faire une "tralée", une ribambelle d'enfants et tenir maison : la reine du foyer, comme on aimait à l'appeler.

Il y avait, à ce moment-là sur le marché, des Haïtiennes qui avaient été formées soit en Haïti, soit ici au Canada. Même si le salaire offert à l'époque aux infirmières n'était pas très important, c'était néanmoins beaucoup mieux que ce que pouvait leur offrir l'État haïtien.

Elles étaient peu nombreuses et disséminées dans divers hôpitaux. Elles étaient considérées comme des exceptions dans ce milieu québécois « pure laine » de l'époque. Le premier contingent d'Haïtiennes est surtout venu d'Europe et d'Amérique du Sud. Après une période « d'orientation » de 2 à 4 mois, pour se familiariser avec le savoir faire québécois, elles n'ont eu aucune difficulté à trouver un emploi dans les hôpitaux, tel l'Hôpital Notre Dame, qui étaient devenus très cosmopolites. À l'embauche on exigeait d'elles qu'elles assurent le service de nuit pendant 3 à 6 mois consécutifs. La prime de nuit était minime.

Toujours pour parer à cette pénurie, le Québec, vers le milieu des an-

nées 70, a fait appel aux infirmières qui avaient étudié en Haïti. Après un semestre de cours et de stages, ce second contingent a pu être inscrit au Tableau de l'Ordre des infirmières, instance suprême en la matière. Leur intégration s'est faite sans embûches car les hôpitaux où elles ont effectué leurs stages étaient contents d'embaucher ce personnel très bien formé, soucieux d'un travail bien fait et avec un sens des responsabilités hors du commun. Le dernier contingent était constitué de "cégépiennes".

### Accueil

Il ne faut point s'attarder sur cette période. Dès son arrivée, l'infirmière travaillait à titre de diplômée. Au point de vue académique, la formation à suivre pour être acceptée par l'ordre des infirmières variait. L'infirmière qui venait d'Haïti avait une formation plus longue, alors que celles qui venaient de Belgique se voyaient atteler à la tâche après 2 mois d'initiation. Quand je dis atteler, je mesure bien mes mots; car à peine arrivée vous vous retrouviez seule la nuit avec tout un étage de 30 patients, secondée par une seule personne sans aucune formation. Et il fallait accomplir 6 mois de travail de nuit, cette condition était incontournable. Cette épreuve terminée, la surveillance de nuit faisait tout pour vous garder car « les oiseaux de nuit étaient rares ». Avec les années, les primes de nuit furent plus alléchantes.

### Évaluation du travail

Dans la plupart des hôpitaux de Montréal, les Haïtiennes étaient surtout des infirmières soignantes, c'est-à-dire qu'elles n'occupaient pas de poste supérieur. En général, elles étaient bien intégrées dans l'équipe soignante. Certaines, cependant, devaient subir la malice et même la hargne des employés subalternes qui s'était accentuée avec la revalorisation du statut de l'infirmière et surtout de son salaire. Elles ont eu parfois la désagréable surprise de constater que leurs « consœurs » canadiennes tendaient à se ranger du côté de leurs compatriotes quelque put être le sujet du litige. Avec le temps et leur nombre augmentant, des signes de discrimination apparurent. Des reproches leur étaient adressés : lenteur, arrogance, non intégration dans l'équipe, etc. L'infirmière haïtienne doit donc bien faire son travail et exceller; car là où les autres peuvent se permettre une petite négligence, pour elle il s'agit d'une faute grave, lourde de conséquences. Parfois une simple incompatibilité de caractère entre deux personnalités dans un même service peut entraîner l'« importée » ré-

primande, suspension, renvoi.

Entre-temps, l'Université de Montréal, par le biais de l'Éducation permanente, offrait la possibilité aux infirmières techniciennes d'obtenir un « bac » (une licence) en complétant 3 certificats, parallèlement à son programme de trois ans en Science infirmière. De nombreuses infirmières haïtiennes ont utilisé ce chemin dans l'espoir d'occuper un poste supérieur : infirmière chef, infirmière chef adjointe, clinicienne, etc. Dans une profession, qui n'offre pas ou peu de perspectives de carrière, il ne faut point penser aux promotions. Ainsi sont apparues d'énormes difficultés, car il fallait se soumettre à des entrevues après avoir réussi un examen. Un infime pourcentage parvenait à passer à travers les mailles de cette sélection "tricotées très serrées". Il n'était pas rare qu'une infirmière haïtienne, assurant l'intérim d'un poste supérieur pendant de longs mois, ne puisse pas l'obtenir quand il était déclaré vacant. La raison la plus souvent invoquée était le manque de compétence!!! On lui a même demandé des fois de changer d'unité de soin... Il est aussi qu'après avoir subi le racisme de certains patients, ces derniers le plus souvent, finissent par reconnaître leur compétence et les remercient pour les soins dont ils ont été l'objet.

### La seconde génération

Les infirmières haïtiennes ont leur lot de déboires à tort ou à raison. En tous les cas, elles ont bien servi leur terre d'accueil et continuent à le faire. A présent, il ne faut point parler d'infirmière haïtienne, mais de Néo-Québécois. Déjà la deuxième génération entre en fonction. Ces jeunes femmes accepteront-elles d'être traitées comme des citoyennes de seconde zone ? Elles devront s'affirmer, se battre, sans aucun doute. Être femme, noire, infirmière, autant de conditions qui militent en faveur d'une vigilance et d'une détermination à toute épreuve, pour faire son chemin et réaliser ses rêves et ses ambitions dans notre société.

**Ralliement des Infirmières et Auxiliaires haïtiennes du Québec.**  
3819 rue Girouard  
Montréal Québec  
H4A3L8  
Tel : 514 484 55 06

Perceptions des infirmières haïtiennes de Montréal relativement à leur travail.  
Mémoire de Chantal Blais  
la Faculté des arts et des sciences.  
Département d'Anthropologie, 1997

### En savoir plus ...

**La communauté haïtienne** a enrichi le Québec de nombreux professionnels, ingénieurs, médecins, enseignants, avocats, écrivains, artistes et musiciens dont plusieurs se sont illustrés par leur travail et leur talent au Québec et dans le monde. Cette communauté a également fourni les travailleurs et le personnel de service dont la société d'accueil avait besoin. Malgré ses succès c'est tout de même parmi elle que l'on retrouve les membres les plus pauvres de la société québécoise.

En effet, selon une étude menée par Guay, Riberdy et Guillemette, Reflets divers 1993 les proportions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en 1986 étaient plus élevées parmi les Haïtiens et les autres Noirs et ce même s'ils ne représentaient que 4% de la population montréalaise.

#### Territoire de résidence à Montréal:

Les principaux territoires de résidence des citoyens d'origine haïtienne tels que déterminés par Statistique Canada et les statistiques des CLSC de l'île de Montréal sont par ordre d'importance :

Saint Michel, Montréal Nord, Saint Léonard, Rivière des Prairies, Villeray, Parc Extension, Rosemont, Ahuntsic, Bordeaux / Cartierville, Côte des Neiges, Petite Patrie, Saint-Laurent

#### Les modes d'organisation de la communauté

La communauté au fil des ans s'est dotée selon ses besoins, de différents mode de représentation et d'organisation.

**Les organisations communautaires** sont les plus anciennes formes d'organisation de la communauté, elles ont été mises en place pour faire la promotion et la défense des droits de leurs membres et avaient comme objectifs leur intégration et leur l'éducation.

**Les Centres d'éducation** sont les outils logiques pour répondre aux objectifs que s'est fixés la communauté.

**Les associations professionnelles** regroupent les membres par intérêt professionnels, médecins, infirmières, travailleurs sociaux, ingénieurs, enseignants, gens d'affaire, etc.

**Les associations régionales** regroupent la communauté par intérêt pour le développement régional du pays d'origine

**Les organismes de coopération avec Haïti** regroupent une très grande partie des organismes haïtiens au Québec intéressés à développer des projets de coopération avec Haïti.

Le Centre de documentation sur Haïti et les Caraïbes ainsi que sur les personnes d'origine haïtienne vivant en Haïti ou en diaspora.

**Les Centres voués à des dossiers spécifiques** collectifs tels que jeunesse, loisir, santé....

**Les Regroupements et Conseils Nationaux** qui sont des groupes de pression et de représentation au niveau de la politique provinciale et fédérale.

**La Presse et les médias audio - visuels**, journaux, revues, radios privées, radios communautaires, émissions de télévision couvrent l'actualité de la communauté haïtienne du Québec et d'Haïti.

Pour rejoindre tous ces organismes il existe plusieurs répertoires de la communauté dont le répertoire des éditions

**Images Interculturelles**

## Abonnez-vous et faites en profiter vos proches à l'étranger

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Remplir ce formulaire et l'envoyer à HAITI TRIBUNE - Service abonnements, 190 bd de Charonne 75020 PARIS (FRANCE)

Je vous adresse mon règlement à l'ordre de la SFHP

Pour **1 an** à compter du numéro .....   
Pour **6 mois** à compter du .....

Par chèque bancaire  
 Par mandat cash  
 Par mandat international

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal/Zip code : .....

Ville : ..... Pays : .....

E-mail : ..... Tél : .....

Date : ..... Signature :

#### France/Union Européenne

1 an = 24 numéros : 28€  
6 mois = 12 numéros 16€

#### USA/Canada

1 an = 24 numéros : 40\$  
6 mois = 12 numéros 22\$

#### Haïti/Caraïbes/Afrique

1 an = 24 numéros : 48\$  
6 mois = 12 numéros 26\$

**Nos formulaires d'abonnement sont disponibles sur notre site Internet [www.haiti-tribune.com](http://www.haiti-tribune.com)**